



Paris, le 10 octobre 2008

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Dotation de solidarité urbaine Les maires prêts à poursuivre la discussion**

Les associations d'élus\* ont été reçues, mercredi 8 octobre, par Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales au sujet du projet de réforme de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) annoncée dans le projet de loi de finances pour 2009.

Elles étaient porteuses de plusieurs demandes :

- Laisser la réforme Borloo aller à son terme, 2009, sans changer ni les règles du jeu ni les critères de calcul, en rappelant que la modification proposée par le gouvernement entraînerait l'exclusion de 238 communes du dispositif.
- Affecter en priorité l'augmentation de l'enveloppe de la DSU, ainsi que la nouvelle Dotation de Développement Urbain (DDU) aux communes les plus en difficulté.
- Que la nouvelle DDU soit bien une dotation, permettant de financer des dépenses de fonctionnement comme d'investissement.
- Que s'ouvre dans l'année qui vient une concertation entre l'Etat et les collectivités locales sur les critères de la DSU et de la péréquation, sujet méritant une réflexion poussée.

Les maires présents ont insisté sur les graves conséquences de cette réforme pour les villes concernées par ces dispositifs et leurs populations : déséquilibre budgétaire, moindre capacité à investir, réduction du niveau de services publics, hausse de la fiscalité.

\* Association des maires de France (AMF), l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), la Fédération des maires des villes moyennes (FMVM), l'Association des petites villes de France (APVF), l'Association des maires ville et banlieue de France (AMVBF) et l'Association des maires d'Île-de-France (AMIF)

.../...

La ministre a entendu les inquiétudes des maires. Elle a accepté d'étudier un lissage progressif des évolutions et indiqué que le seuil de 50 % de villes éligibles n'était pas intangible. Elle a dit partager l'objectif d'une meilleure répartition des aides pour les concentrer sur les communes et les populations les plus en difficulté.

Reconnaissant la nécessité de continuer à travailler avec les élus locaux sur chacun de ces critères, le Ministre a proposé de poursuivre les travaux entamés par le groupe du Comité des Finances Locales. La prochaine réunion, le 17 octobre 2008, sera consacrée au réexamen des critères de redistribution de la DSU.

Le ministre a invité les élus locaux à une nouvelle rencontre avant la discussion à l'Assemblée du projet de loi de finances 2009.

En attendant ces échéances, les maires restent mobilisés et déterminés à défendre la cohésion sociale au plan national comme au plan local.

**Contacts Presse :**

**AMF-**  
Marie-Hélène GALIN  
Tél. 01 44 18 13 59

**AMGVF –**  
Sébastien FOURNIER  
Tél. 01 44 39 34 65

**FMVM –**  
Nicole GIBOURDEL  
Tél. 01 45 44 99 61

**APVF –**  
André ROBERT  
Tél. 01 45 44 00 83

**AMVBF –**  
Bénédicte LACOSTE  
Tél. 01 47 00 27 00

**AMIF –**  
Thierry STARON  
Tél. 01 44 59 50 00